

Résultats du sondage comité santé psychologique APTS Centre-Sud

Taux de réponse

13%

883 répondant.e.s

Le sondage a été créé par le comité de santé psychologique de l'APTS

Dates du sondage: 1er au 21 février 2022
Diffusé en ligne (par courriel et réseaux sociaux)

Objectif

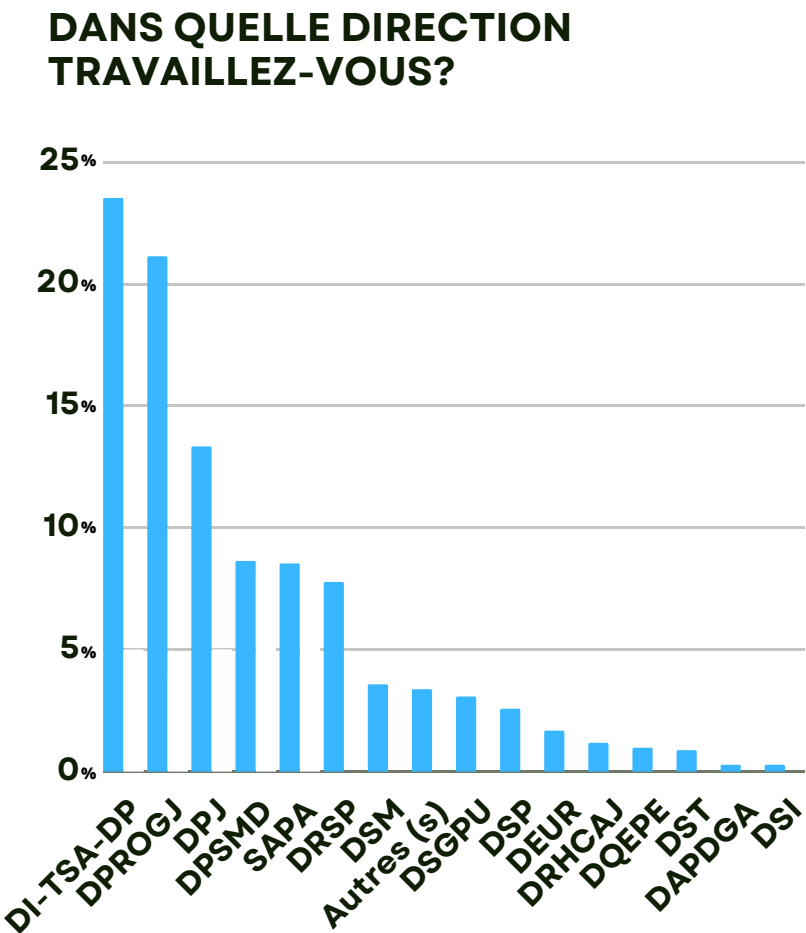
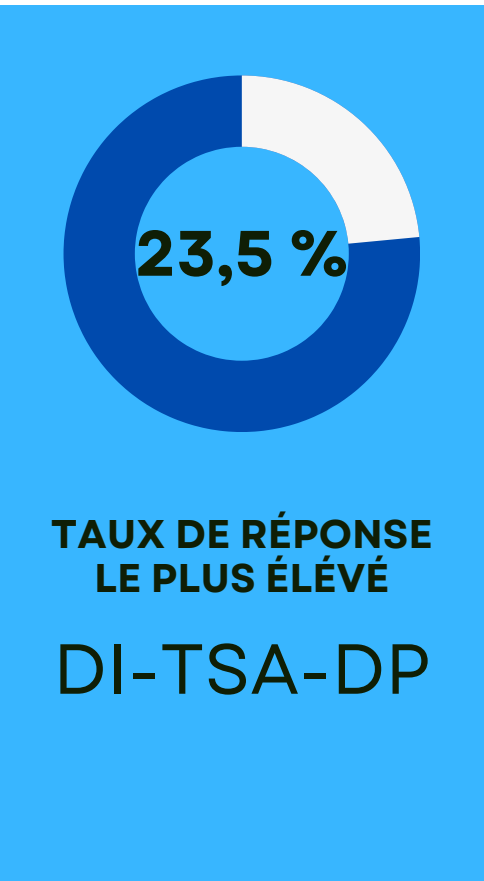
Explorer les besoins au plan de la santé psychologique au travail et proposer des outils et du contenu adaptés aux besoins sur le terrain

Participant.e.s

883 personnes ont répondu au sondage à travers 16 directions

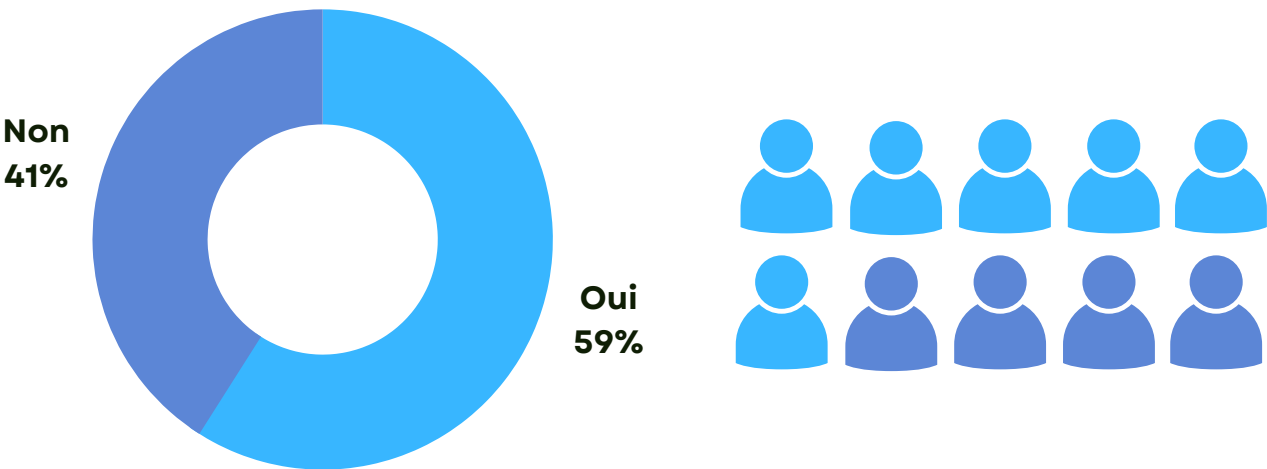
nombre d'années de service moyen des répondant.e.s

11,3 ans

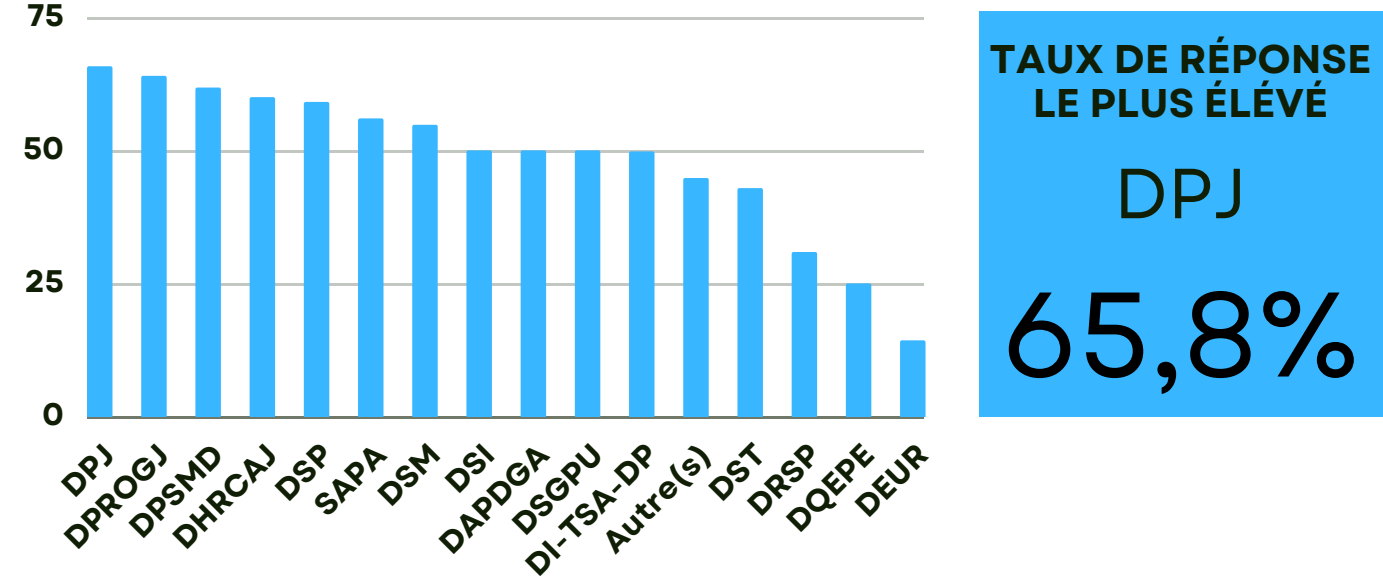


Éprouvez-vous des difficultés liées à la santé psychologique dans votre milieu de travail

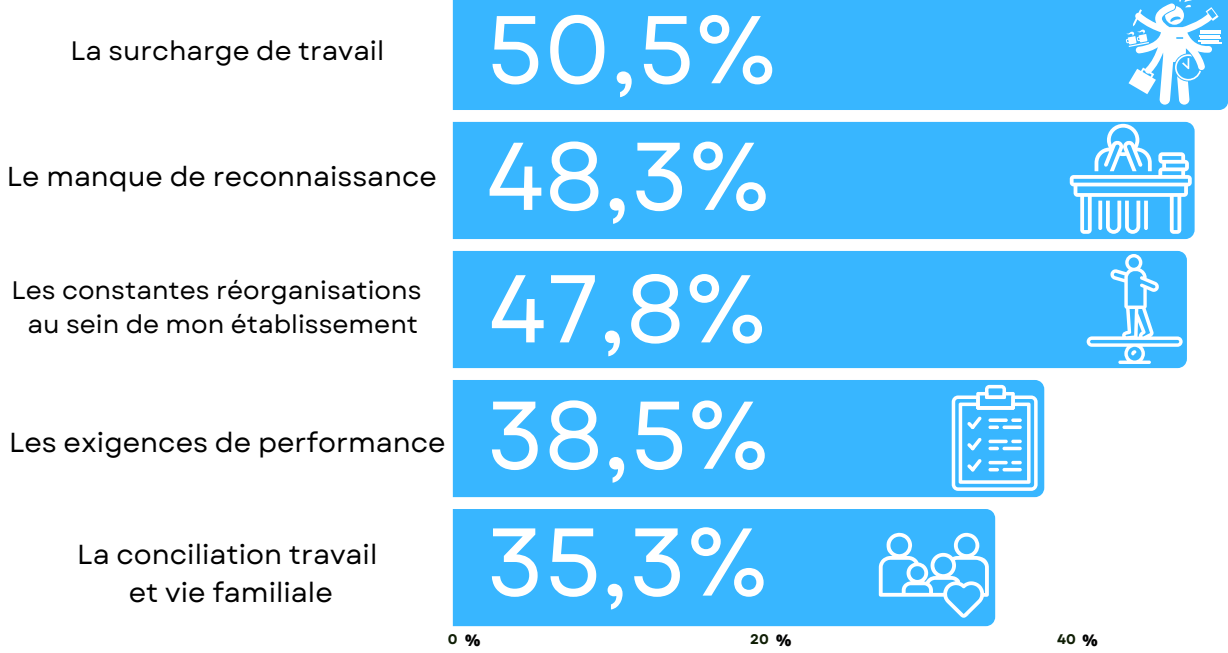
Sur un total de 814 réponses, 6 personnes sur 10 disent être touchées par des difficultés liées à la santé psychologique au travail



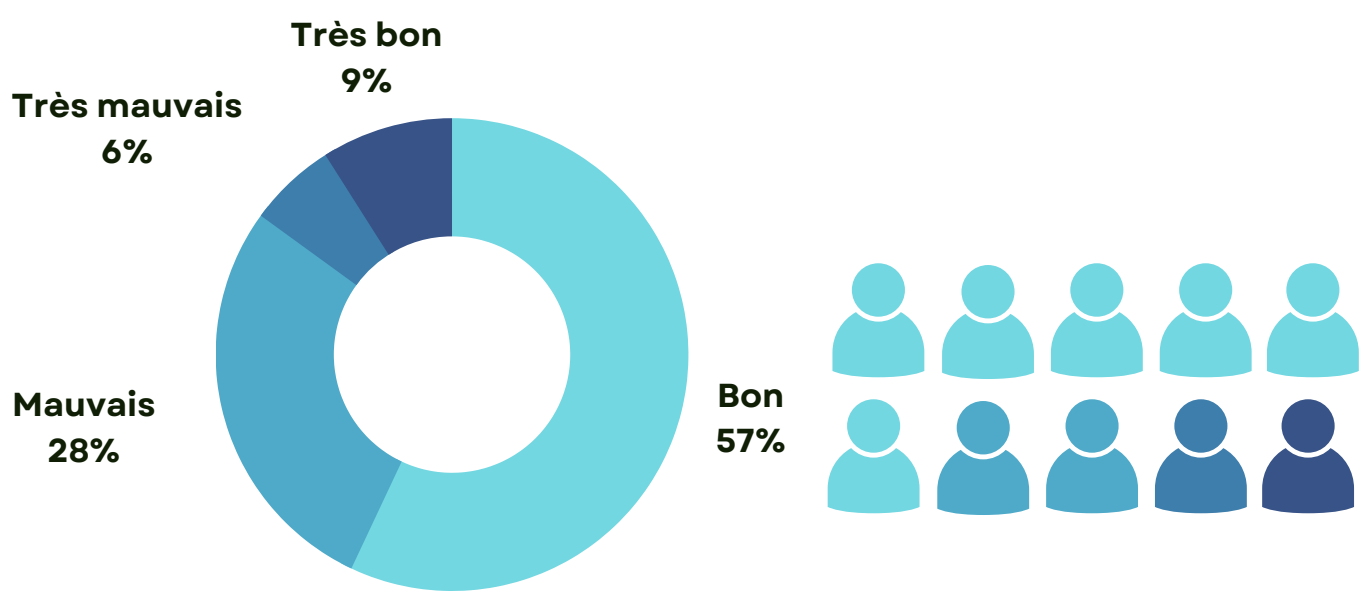
Dans quelle direction retrouvons-nous le plus de difficultés liées à la santé psychologique dans vos milieux de travail?



Les cinq principales raisons qui pourraient expliquer les difficultés concernant votre bien-être psychologique au travail



Comment évalueriez vous votre bien-être psychologique au travail?



Ressources de soutien psychologique

Service de ligne téléphonique de soutien psychologique ponctuel à l'intention de tout le personnel ayant besoin d'écoute ou de soutien en lien avec des difficultés personnelles ou liées au travail. Le service compte trois psychologues, une travailleuse sociale, un sexologue et un interne en psychologie. Gratuit et confidentiel (aucune trace au dossier de l'employé.e).

- Exemples de motifs de consultation :
- Processus de retour au travail ;
 - Intervention post-traumatique ;
 - Débriefing post-traumatique ;
 - Présence dans le milieu de travail offerte au besoin.
 - Servir d'intermédiaire avec le PAEF (1800-361-2433)... par exemple, lors de l'attente d'une prise en charge, négocier des sessions supplémentaires si le délai de prise en charge est trop long

Informations de contact : 514-284-9461 (retour d'appel habituellement dans les 24 heures) du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00, à l'exception des jours fériés.

Remerciements au comité santé psychologique





Le programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF)

Le sondage a été réalisé par le comité de santé psychologique de l'APTS

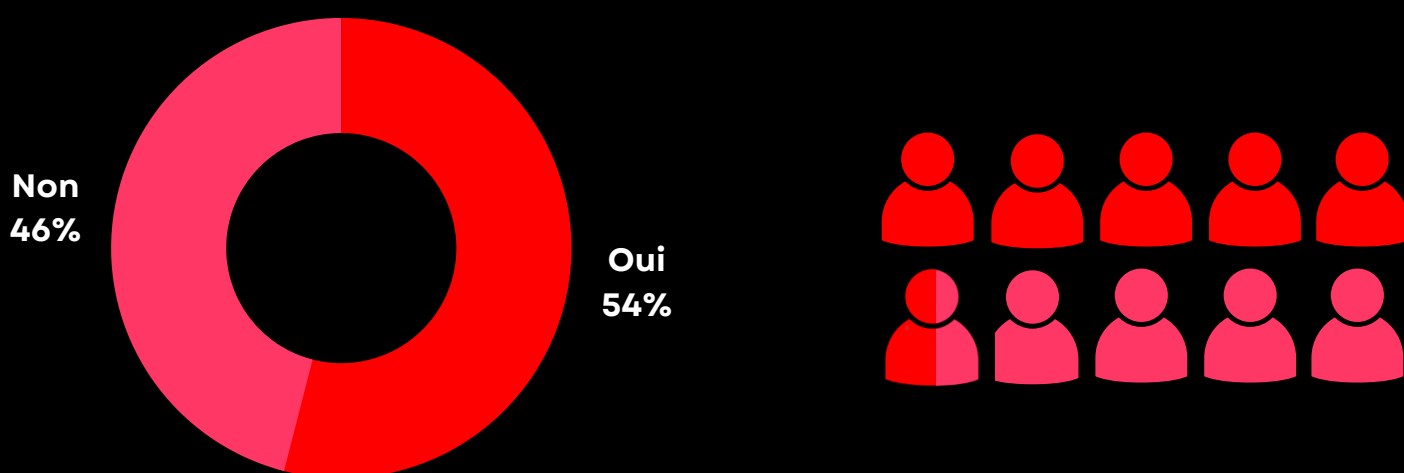
Dates du sondage: 1er au 21 février 2022
Diffusé en ligne (par courriel et réseaux sociaux et site web Apts Centre Sud)

Taux de réponse

13%

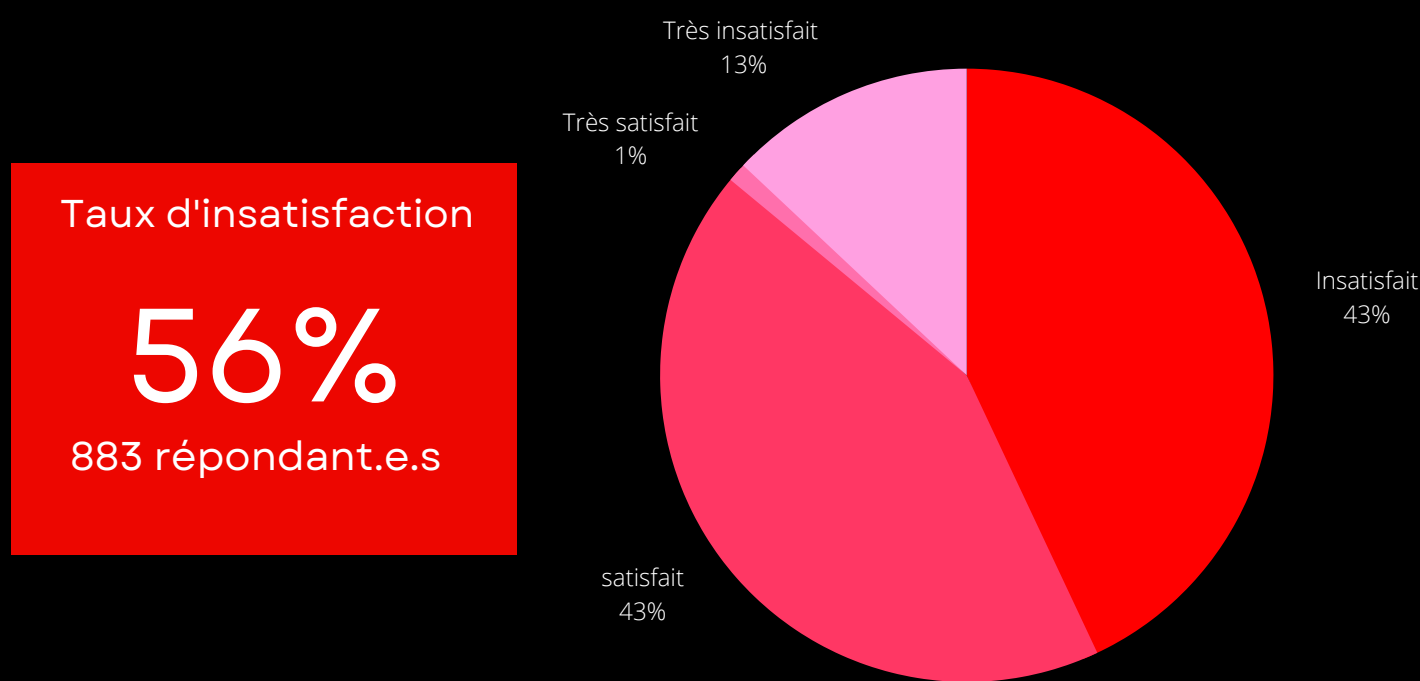
883 répondant.e.s

Avez-vous déjà eu recours aux services du PAEF?



Avez-vous fait partie des insatisfait.e.s?

Niveau de satisfaction lors des contacts avec le PAEF



Pourquoi les services du PAEF ne sont pas optimaux ?

Le nombre de rencontres indiquées

22,4%



Les types de professionnels proposé.e.s

19,6 %



La qualité des services offerts

17,2 %



Les délais de traitement de la demande

12.9 %

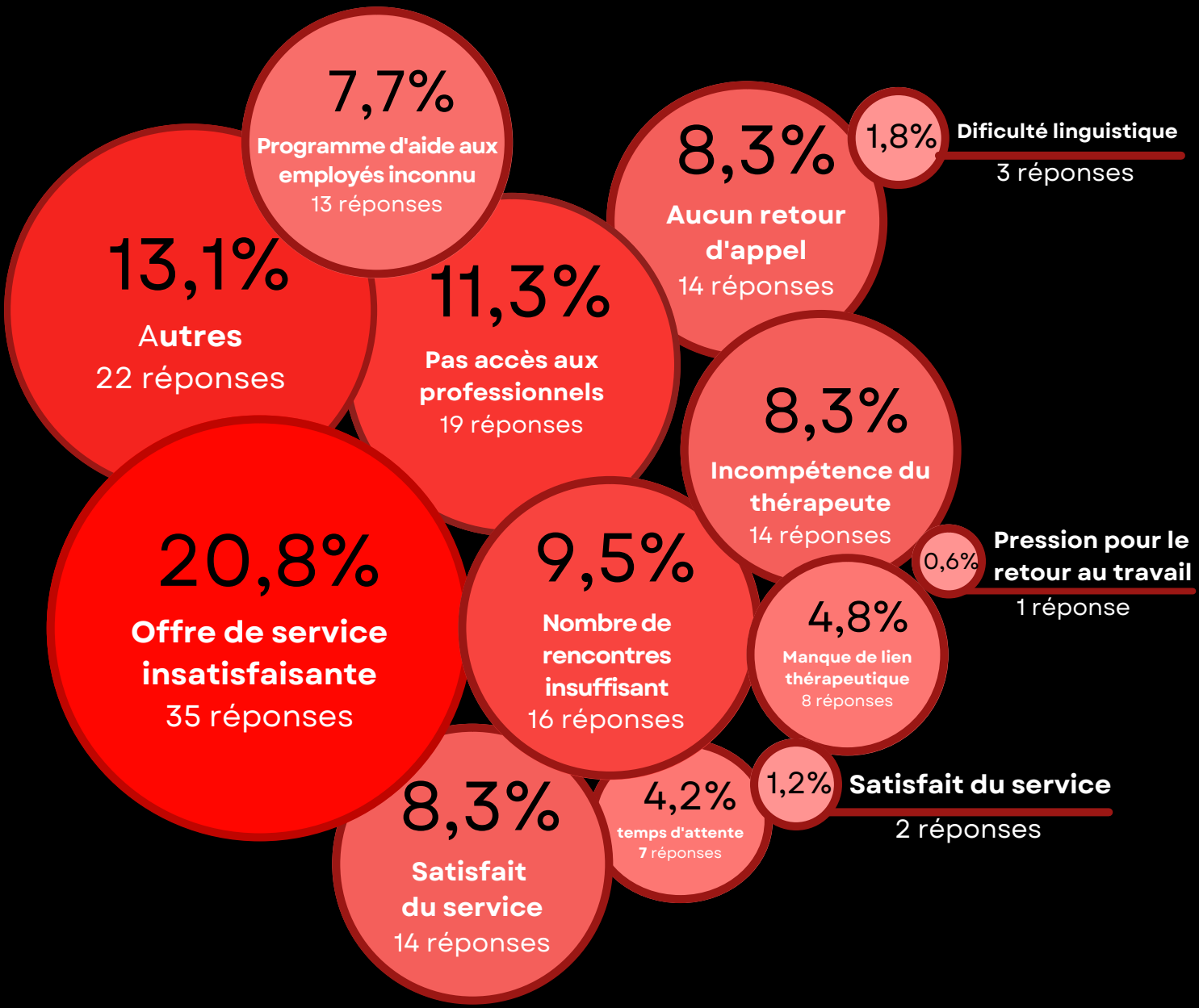


La compatibilité entre l'offre de service et vos besoins

12,2 %



Voici les détails et commentaires face à vos insatisfactions du PAEF



Commentaires face à l'offre de service insatisfaisante du PAEF



Le fait qu'il n'est pas possible de choisir le profil de l'intervenant.e (psychologue, psychothérapeute, psychoéducateur, travailleuse sociale, sexologue, etc.) ; les délais de traitement avec 6 semaines au total avant de pouvoir avoir des services.



Ce n'est pas un service qui offre de l'aide, on n'est pas du tout dans une relation d'aide. Le questionnaire et les échelles de satisfaction/performance utilisés donnent l'impression qu'on cherche à mesurer à quel point ce "service" est performant pour renvoyer les employé.e.s au travail



Quand un professionnel ne convient pas, un autre nous est référé, mais le nombre de rencontres n'est pas ajusté. Donc faire trois rencontres avec un professionnel c'est à peine le temps qu'il a pour faire l'évaluation de la situation. C'est n'importe quoi et c'est tellement irrespectueux vis à vis des employés.

Ressources de soutien psychologique

Service de ligne téléphonique de soutien psychologique ponctuel à l'intention de tout le personnel ayant besoin d'écoute ou de soutien en lien avec des difficultés personnelles ou liées au travail. Le service compte trois psychologues, une travailleuse sociale, un sexologue et un interne en psychologie.
Gratuit et confidentiel (aucune trace au dossier de l'employé.e).

- Exemples de motifs de consultation :
- Processus de retour au travail ;
 - Intervention post-traumatique ;
 - Débriefing post-traumatique ;
 - Présence dans le milieu de travail offerte au besoin.
 - Servir d'intermédiaire avec le PAEF (1800-361-2433)... par exemple, lors de l'attente d'une prise en charge, négocier des sessions supplémentaires si le délai de prise en charge est trop long

Informations de contact : 514-284-9461 (retour d'appel habituellement dans les 24 heures) du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00, à l'exception des jours fériés.

Si vous avez une plainte à faire contre le PAEF, contactez-nous!

☎ 514-527-2361 poste: 1422 ✉ sst.ccsmtl@aptsq.com

Remerciements au comité santé psychologique



Afroditi Patra



Jonathan Bossé



Cynthia Rioux



Marie-Pier Lefebvre



Julien Binette



Mahamane Ibrahima



Alexander Moreno



Résultat de l'utilisation des formulaires de déclarations d'événement accidentel ou de situation à risque

Le sondage a été réalisé par le comité de santé psychologique de l'APTS CSMTL

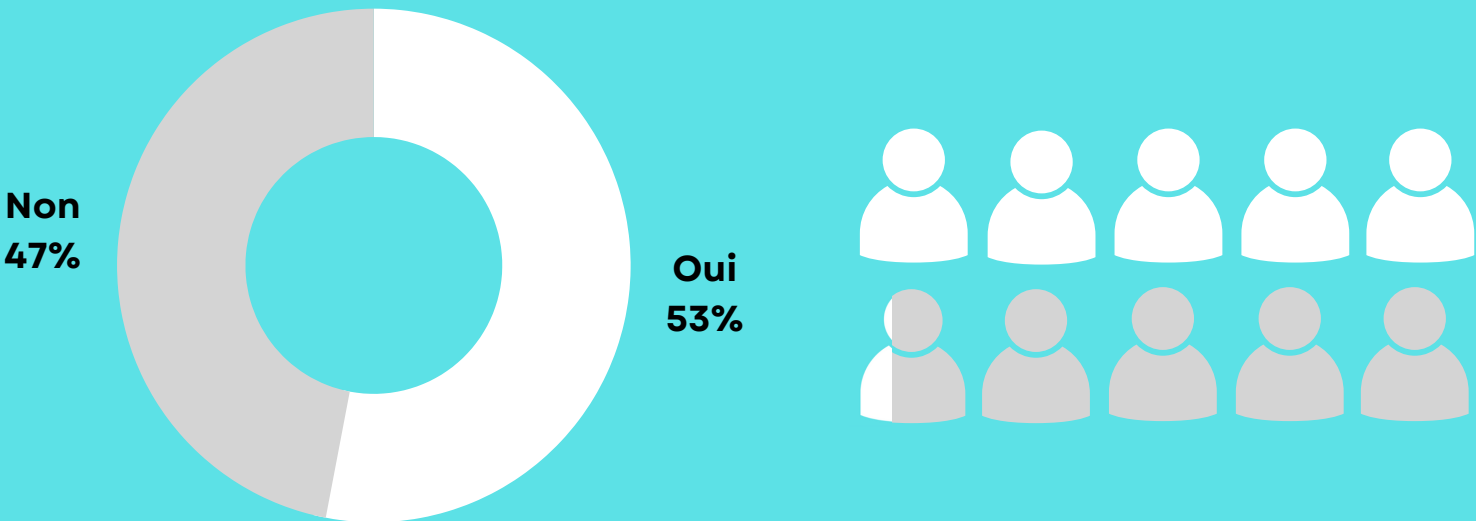
Dates du sondage: 1er au 21 février 2022
Diffusé en ligne (par courriel et réseaux sociaux et site web APTS Centre Sud)

Taux de réponse

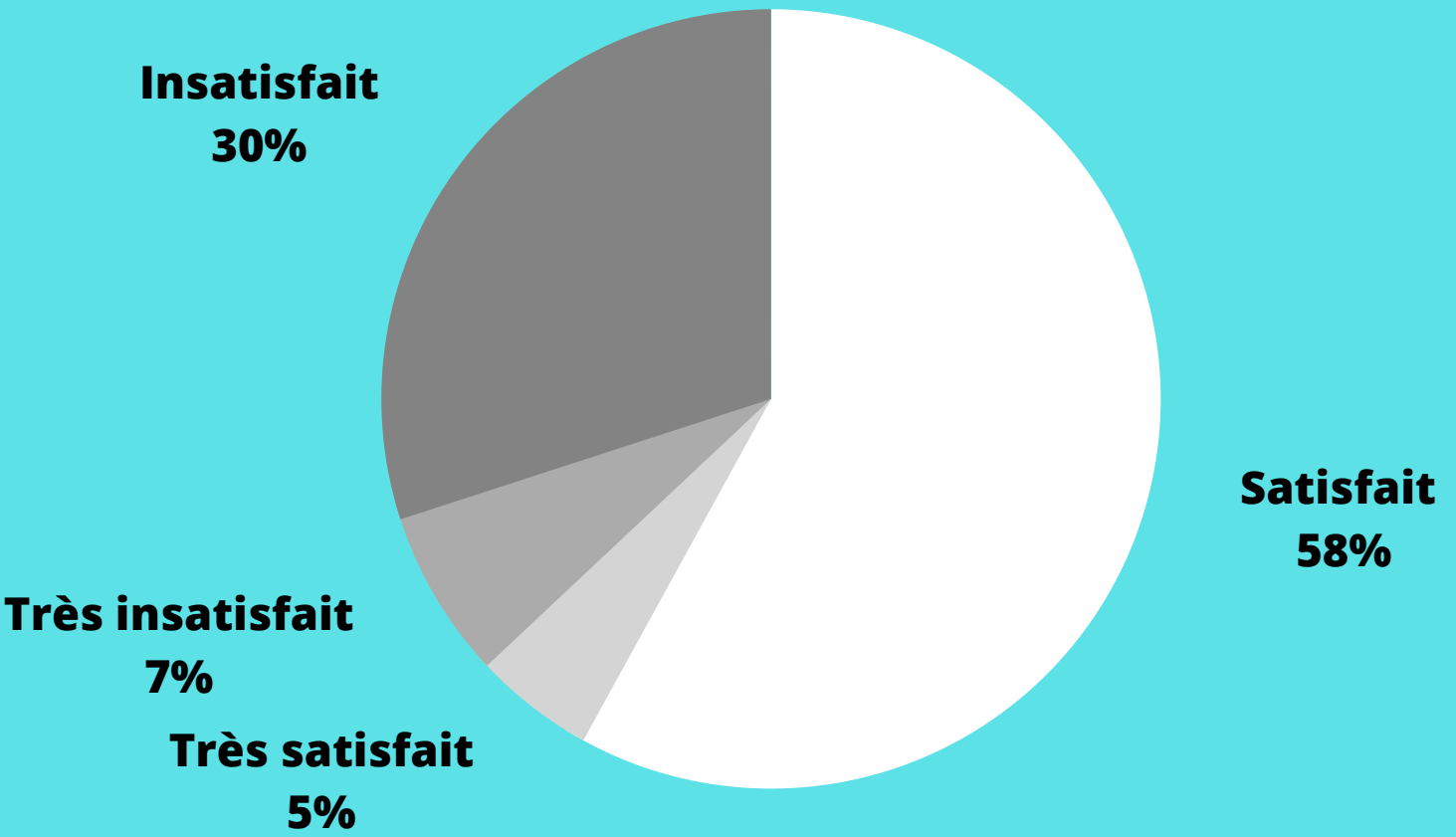
13%

883 répondant.e.s

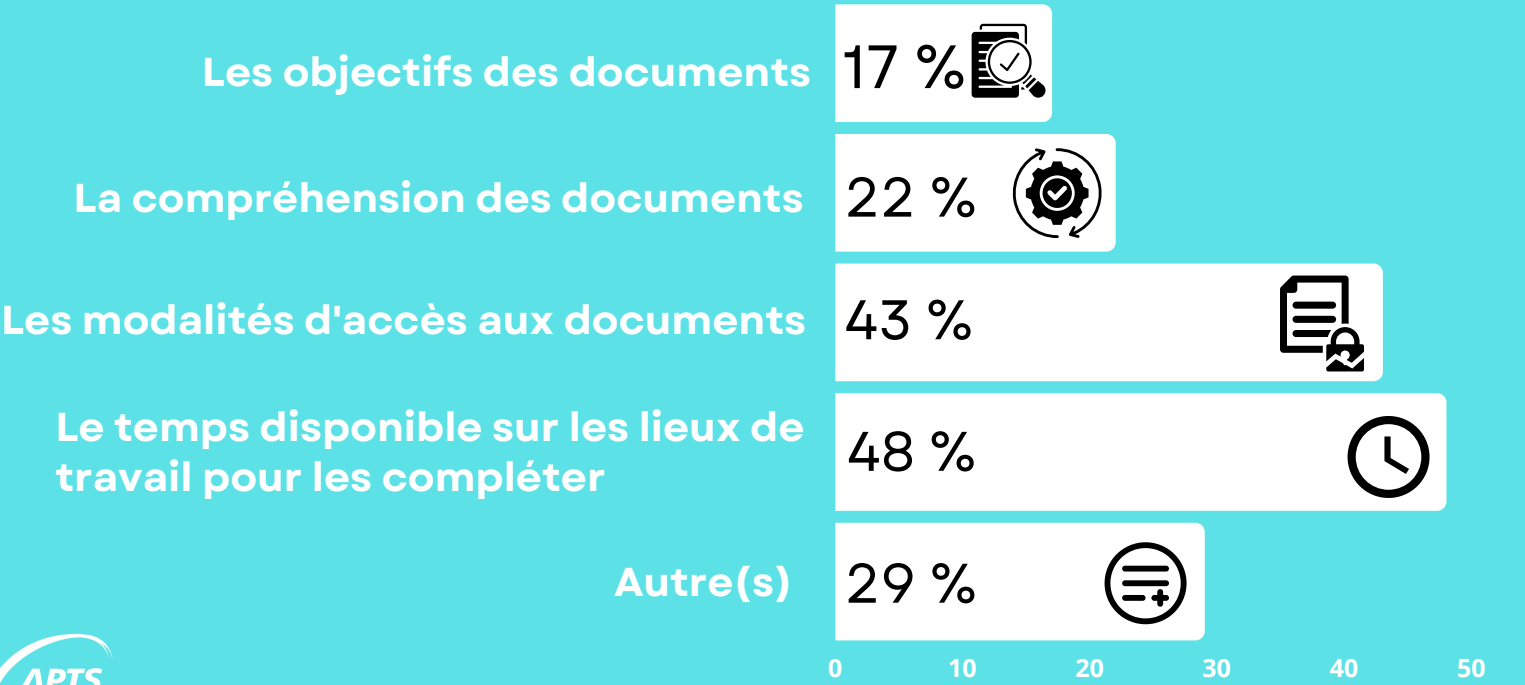
Avez-vous déjà utilisé les formulaires de déclaration d'évènement accidentel ou de situation à risque ?



Quel est votre niveau de satisfaction en lien avec ces formulaires



Quels types de difficultés vivez vous avec les formulaires?



Voici des stratégies que vous utilisez pour favoriser votre bien-être psychologique

■ Hygiène de vie

Avoir des moments sociaux de qualité, avoir une bonne alimentation, bien dormir, faire des activités plaisantes et limiter la consommation d'alcool et de drogues.

■ Temps de détachement

Prendre mes pauses au travail, utiliser l'humour et faire une coupure entre le travail et la vie personnelle.

■ Activité physique

Se rendre au travail en vélo ou en marchant et pratiquer des activités physiques de façon régulière.

■ Soutien externe

Nommer mes besoins et consulter un professionnel de la santé mentale ou physique au besoin.

■ Respecter ses limites

Informé mon gestionnaire et refuser les tâches supplémentaire en cas de surcharge.

■ Conclusions

En 2023, vous recevrez sur une base mensuelle, d'autres stratégies en lien avec le sondage. Le comité santé psychologique vous souhaite de joyeuse fêtes!

Si vous avez une des questions SST, contactez-nous!

☎ 514-527-2361 poste: 1422 ✉ sst.ccsmtl@aptsq.com

■ Remerciements au comité santé psychologique



Afroditi
Patra



Jonathan
Bossé



Cynthia
Rioux



Marie-Pier
Lefebvre



Mahamane
Ibrahima



Alexander
Moreno